

Discerner

ÉTYMOLOGIE

Du latin *discernere* séparer, mettre à part., scinder.

DÉFINITION

Le discernement est la faculté de reconnaître distinctement en faisant un effort des sens (vue, ouïe, etc.) ou de l'esprit, ou de tous ces éléments conjugués.

Le discernement peut en première approche s'apparenter à l'intuition.



UN autre SENS

Discerner : **faire la part des choses**, en voir les faces différentes, acuité développée pour pouvoir choisir.

Sans le discernement, l'enfant ne croit que ce qu'il voit avec ses yeux physiques et l'instaure comme « LA » vérité. Grâce à son discernement, **il prend du recul et peut donner son point de vue** tout en reconnaissant qu'il y a plusieurs facettes ; il fait la part des choses.

Grâce au discernement, notre pensée pourra être maîtrisée, puisque nous pourrons choisir ce que nous voulons penser.